



SERFIM soutient le Pacte Mondial

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2014



SOMMAIRE

1.	L'engagement de la direction	3
1.1	Déclaration de Soutien continu	3
2	Les droits de l'Homme	4
2.1	Les Principes	4
2.2	Evaluation, politique et objectifs	4
2.3	Mesure des résultats.....	4
2.3.1	Déclaration de soutien à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.....	4
2.3.2	Implication des entreprises de SERFIM dans l'éducation	5
2.3.3	Soutenir les initiatives d'engagement citoyen de nos collaborateurs, encourager les actions concernant l'éducation, la santé, la protection de la cellule familiale et l'insertion	5
2.3.4	Exigence de certification Qualité, Sécurité et Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer la conformité réglementaire et l'amélioration continue en matière de santé et sécurité au travail	11
2.3.5	Intégration de critères de respect des principes du Pacte Mondial dans le référencement des fournisseurs significatifs (groupe de travail Achats SERFIM)	12
3	Les conditions de travail.....	13
3.1	Les principes	13
3.2	Evaluation, politique et objectifs	13
3.3	Mesure des résultats.....	13
	Maintien du dialogue social dans toutes les entités par la mise en place des délégations uniques du personnel à minima et / ou comité d'entreprise.....	13
3.3.1	13	
3.3.2	Diversité : avoir un dispositif permettant l'égalité Homme Femme	14
3.3.3	Diversité : maintenir les séniors dans l'emploi et utiliser leurs compétences	15
3.3.4	Lutte contre le travail illégal : intégration dans nos achats de personnel ou de sous-traitance.....	16
3.3.5	Diversité : permettre le maintien dans l'emploi ou l'intégration de personnes ayant un handicap	17
3.3.6	Lutte contre la discrimination : identifier les actions menées d'insertion des jeunes, personnes en échec scolaire et autres	18
3.3.7	Suivi des indicateurs de bien-être au travail	19
3.3.8	Exigence de certification Qualité, Sécurité et Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer la conformité réglementaire et l'amélioration continue en matière de santé et sécurité au travail	20
4	L'environnement.....	21
4.1	Les principes	21
4.2	Evaluation, politique et objectifs	21
4.3	Mesure des résultats.....	21
4.3.1	Encourager l'initiative et l'innovation technique en matière de préservation d'environnement et réutilisation des ressources	21
4.3.2	Exigence de certification Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer une analyse des risques et des impacts environnementaux des activités des entités du groupe et mettre en place des plans d'action d'amélioration	26
5	La lutte contre la corruption	27
5.1	Les principes	27
5.2	Evaluation, politique et objectifs	27
5.3	Mesure des résultats.....	27

1. L'engagement de la direction

1.1 Déclaration de Soutien continu

Le groupe SERFIM s'est engagées en janvier 2013 à soutenir le Pacte Mondial de l'ONU.

Plus que de respecter les dix principes fondamentaux, nous souhaitons valoriser les hommes et femmes de SERFIM qui depuis des années partagent à nos valeurs.

S'engager à soutenir le Pacte Mondial, c'est s'investir dans une action de communication auprès de nos salariés, de nos clients, de nos fournisseurs, de nos partenaires, de nos futurs collaborateurs afin que tous ensemble nous défendions la place de l'Homme dans le monde du travail.

Je renouvelle ce jour mon engagement à promouvoir les dix principes du Pacte Mondial dans la sphère d'influence des 23 sociétés de notre groupe.

Nous continuons à mettre en place des actions concrètes pour valoriser l'Homme et permettre à tous de s'épanouir dans le respect de chacun et de son environnement.

Guy MATHIOLON

Président directeur général

Le 25 janvier 2015

2 Les droits de l'Homme

2.1 Les Principes

1 - Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

2 - Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

2.2 Evaluation, politique et objectifs

Les activités du groupe SERFIM se trouvent pour la grande majorité en France. Aussi SERFIM reste vigilant sur ce thème afin de s'assurer du respect de la déclaration universelle des droits de l'Homme dont il partage les valeurs.


Depuis mai 2014, un nouveau parcours d'intégration des nouveaux embauchés a été inauguré. Outre une lettre d'engagement du dirigeant diffusée dans le livret d'accueil des nouveaux embauchés, Guy MATHIOLON intervient en personne lors de la journée d'intégration des nouveaux cadres de SERFIM pour renforcer la portée de ce discours.

De plus nous avons souhaité améliorer nos relations avec nos fournisseurs et sous-traitants. Des indicateurs de surveillance des délais de paiement sont en place pour prévenir toute dégradation. Les contrats cadres annuels ont été renouvelés en renforçant nos exigences en matière de droit du travail et sécurité des personnes.

2.3 Mesure des résultats


2.3.1 Déclaration de soutien à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme


L'engagement de la direction est repris dans la lettre de bienvenue adressée aux nouveaux embauchés. Le soutien au pacte mondial de l'ONU est présent dans notre plaquette commerciale et notre site internet.

 **100 %** des nouveaux cadres ont été sensibilisés aux enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises lors de la journée d'intégration SERFIM.



2.3.2 Implication des entreprises de SERFIM dans l'éducation


 **8** spécialistes de la société SERPOL ont dispensé en 2014 plus de **90 heures** de formation auprès de plusieurs universités. Ils apportent notamment leur expertise dans le domaine des techniques de dépollution, gestion des déchets dangereux et du génie biologique.



2.3.3 Soutenir les initiatives d'engagement citoyen de nos collaborateurs, encourager les actions concernant l'éducation, la santé, la protection de la cellule familiale et l'insertion

Les actions mises en œuvre en 2014

- 1) Création de SERFIM Mécénat
- 2) Valorisation des actions individuelles et collectives des salariés de SERFIM sur notre intranet
- 3) Participation au partenariat « Ton métier c'est ton but » avec Lyon-Duchère AS

 Le Comité de Direction SERFIM a créé le fonds de dotation « SERFIM Mécénat ». Ce fonds sera géré par le groupe de travail RSE de SERFIM, composé de membres de chaque branche du groupe.

RSE // **SERFIM Mécénat, responsable et engagé!**

Le groupe SERFIM accompagne régulièrement les actions portées par ses salariés ou par les associations qui le sollicitent dans les domaines de la santé, de la coopération, de l'éducation ou du développement durable. Le groupe a donc tout naturellement choisi de se doter d'un fonds de dotation afin de donner encore plus d'impact à son engagement. « *SERFIM Mécénat doit nous permettre d'apporter plus d'efficacité, de cohérence et de lisibilité à nos actions, confirme **Jean-Christophe Vincent**, son directeur des relations institutionnelles et de la communication. Cette volonté s'inscrit parfaitement dans la démarche RSE très volontariste que nous avons engagée.* »



❖ SERPOLLET.COM a été évaluée pour la 3^{ème} année consécutive sur son engagement RSE. Lors de la dernière évaluation par un organisme reconnu, c'est un niveau avancé qui a été confirmé. Elle se classe ainsi dans le TOP 11% des entreprises évaluées par cet organisme.



Profil Développement Durable de :

SERPOLLETCOM SASU
France

66 / 100

novembre 2014

L'engagement RSE de SERPOLLETCOM SASU est : **Avancé**

Exceptionnel
Avancé
Confirmé
Partiel
Aucun

Certifications & Adhésions

- ✓ Au moins un site est certifié ISO 14001
- ✓ Au moins un site est certifié DHSAS 18001
- ✓ Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Performance RSE: vue d'ensemble

Répartition des scores



Moyenne: 41,3 SERPOLLETCOM SASU: 66

Comparaison de SERPOLLETCOM SASU avec l'ensemble des fournisseurs évalués par EcoVadis. L'histogramme montre la répartition des scores obtenus par les fournisseurs en %, à la date où ce document a été créé.

Scores par thème

	Score	Pondération
Environnement	70	2
Social	70	4
Ethique des Affaires	50	1
Achats Responsables	60	1

Le score global de SERPOLLETCOM SASU est composé de 4 scores qui reflètent la performance de l'entreprise sur 4 thèmes RSE. Le score global est la moyenne pondérée de ces 4 scores.

Point(s) fort(s)

- ✓ **Environnement:** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 3 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Electrical, plumbing and other construction installation activities.
- ✓ **Social:** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 3 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Electrical, plumbing and other construction installation activities.
- ✓ **Ethique des Affaires:** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 24** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Electrical, plumbing and other construction installation activities.
- ✓ **Fournisseurs :** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 4 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Electrical, plumbing and other construction installation activities.
- ✓ **Global:** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 10** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Electrical, plumbing and other construction installation activities.
- ✓ **Global:** SERPOLLETCOM SASU se situe dans le **TOP 11 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

- ➔ Marathon du Beaujolais – à l’initiative de salariés et organisé avec l’aide du Comité d’Entreprise de SERPOLLET.COM. La course, d’un trajet de 12 km vise à soutenir une association locale en faveur de l’aide à l’enfant hospitalisé. Après MUSIGONES en 2011 c’est l’association TOROCINELLES qui a reçu 2 années consécutives un chèque de 1500 euros.



*Pour nos enfants
Pour vos enfants*
Les Torocinelles
Pour que plus jamais

- ➔ L’opération Peluches 2014 a été une réussite. Pour la troisième année consécutive SERFIM s’associe au club de Hockey Lyonnais pour récolter des dons et des peluches au profit d’associations reconnues d’utilité publique. 80 personnes de SERFIM ont participé !

L'OPÉRATION PELUCHES



SERFIM a participé à « l’opération peluches » initiée par l’ACPL (association des anciens joueurs de hockey de Lyon) ; grâce aux peluches collectées, Emmaüs et les Restos du Cœur ont pu faire plaisir à de nombreux enfants. Les fonds collectés ont été intégralement reversés à IRIS (association contre le déficit immunitaire).

- ➡ SERFIM a participé pour la deuxième année consécutive au Forum pour l'emploi, « Ton métier, c'est ton but », organisé par le club de football LYON-DUCHERE AS en partenariat avec la Maison de l'emploi de Lyon et la région Rhône-Alpes. L'occasion pour les entreprises du groupe de faire connaître leurs métiers et susciter des vocations sur un secteur en développement. Une action de « job dating » était organisée : des stages et emplois en CDD et CDI ont été décrochés par une cinquantaine de demandeurs d'emploi lors de cet évènement.

SPORT ET AVENIR PROFESSIONNEL

Après avoir contribué à son lancement, SERFIM participera à nouveau activement à la seconde édition de "Ton métier, c'est ton but", organisé par le club de football de Lyon Duchère A.S. le samedi 14 juin prochain. En associant tournoi de football, forum métiers et dating-emploi, cette journée contribue à l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi. Cette année, l'évènement prend une nouvelle dimension avec le soutien de l'État, de la région Rhône-Alpes et de la ville de Lyon.

Lyon Duchère A.S. :
04 69 85 22 63
lyon-duchere-as@lirafoot.org



- ➡ MGB soutient depuis plus de trois ans, l'A.P.P.E.L. Rhône-Alpes (Association Philanthropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie) au travers d'évènements et de manifestations diverses. Cette association a pour objectif de venir en aide moralement et matériellement aux enfants atteints de leucémie ou autre cancer.





Fidèle aux valeurs qu'il porte chaque jour sur le terrain, le groupe SERFIM confirme son engagement d'acteur impliqué dans la vie citoyenne en développant un concept unique destiné aux personnes à mobilité réduite afin de les sécuriser et de leur faciliter la ville.

Après plus d'un an de travail, le groupe SERFIM met en phase de test le concept SERFIMOBILITY. Ces premières expérimentations, menées par ALBERTAZZI (une société de SERFIM Eau, spécialiste de la pose de canalisations), ont eu lieu sur des chantiers de Lyon 8^{ème} et de Vienne .

Le concept SERFIMOBILITY, en cours de dépôt, repose principalement sur un panneau audio, qui se déclenche au passage des personnes à mobilité réduite (PMR) ayant activé leur télécommande universelle, destinée initialement à déclencher les feux sonores. Le panneau, muni d'un système électronique et de batteries, délivre un message destiné aux personnes malvoyantes et non-voyantes leur indiquant l'endroit où elles se trouvent, puis l'itinéraire sécurisé à suivre.

C'est la volonté de SERFIM de rendre la ville plus facile aux PMR, qui se trouvent parfois dans des situations complexes et à risques si leur cheminement est perturbé ou obstrué, qui est à l'origine de ce concept. Le projet a été élaboré avec des associations locales représentatives, comme *Point de vue sur la ville* et le *Carpa* (le Collectif des Associations du Rhône pour l'Accessibilité). Leurs témoignages et conseils ont permis d'affiner le projet initial et de le rendre conforme à leurs attentes. Trois entreprises du groupe ont permis d'aboutir à ce projet : SERELEC, pour l'électronique, ERE pour la partie mécanique et ALBERTAZZI pour les essais



SERFIMOBILITY ne se limite pas au panneau audio. En effet, pour ne présenter aucun danger, un chantier doit prendre en compte tous les aspects du déplacement. C'est pourquoi une formation du personnel de l'ensemble du groupe est à mener afin de sensibiliser chacun à la sécurisation des zones de travail : pose de barrières, hauteur des trottoirs, largeur des passages, irrégularités du sol...

Les huit métiers du groupe SERFIM étant générateurs de tranchées et de dévoiement de chaussées, les panneaux SERFIMOBILITY sont destinés à être généralisés au sein des 23 sociétés du groupe à court et moyen terme. Il est à noter que le groupe est volontariste en matière de sécurité des usagers puisque la barrière de chantier à 3 lisses été mise au point par la société phare du groupe –SERPOLLET– dès la fin des années 80.

↳ L'histoire a débuté à la suite de de l'incendie d'un grand magasin de musique Lyonnais. Sollicités pour nettoyer les déblais, des salariés de SERNED ont fait la rencontre d'une Artiste Celle-ci souhaitait récupérer une partie des vestiges dans le but de les utiliser pour une création.

C'est ensuite l'entreprise SERNED dans son ensemble qui a soutenu le projet : fourniture et transport de matériaux de récupération vers l'atelier de l'artiste. Ils attendent maintenant avec hâte la création qu'elle fera !

Genesis

In the spring of 2013, I was looking into investing in a piano. Seeking professional advice, I arranged a meeting with the owner of a well-established piano shop in Lyon. Upon arrival to the address I was shocked to see what was before me. The store had been ravaged by fire the night before. The scene was surreal. The burnt remnants of pianos lay on the ground where they once proudly stood. I recognized that these pianos had more to say and felt I had to give them a voice. "Compose" was born...

cre-a-tive (krē-ā'tīv) adj.

1. Having the ability or power to create:

Human beings are creative animals.

2. Productive; creating.

3. Characterized by originality and expressiveness; imaginative: *creative writing*.

n.
One who displays productive originality:
the creatives in the advertising department.

The American Heritage® Dictionary of the English Language,
Fourth Edition copyright ©2000 by Houghton Mifflin Company.
Updated in 2009. Published by Houghton Mifflin Company. All rights reserved.



Actions to Date

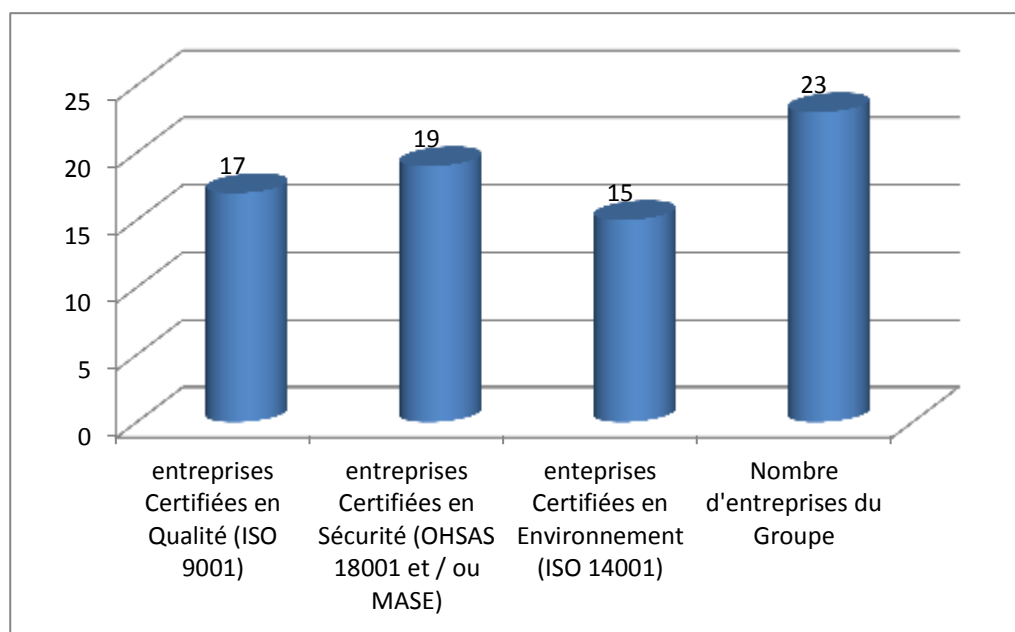
- Negotiated ownership of burned pianos
- Created a virtual tour with professional photographer
- Retrieved and stored the 41 pianos with three companies
- Conceived and developed project and concept
- Communicated and prospected in France and rest of world (enthusiasm, interest, and potential confirmed)
- Initiated fundraising (corporate, foundations, private, public subsidies, etc.)
- Collecting emotions and inspiration in reaction to virtual tour
- Forming an international non-profit association
- Studying the feasibility for each of the different aspects of the project with a special focus on the example of proposed site



2.3.4 Exigence de certification Qualité, Sécurité et Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer la conformité réglementaire et l'amélioration continue en matière de santé et sécurité au travail

Les actions mises en œuvre en 2014

Maintien et déploiement de systèmes Qualité, sécurité et Environnement intégrés dans chaque société



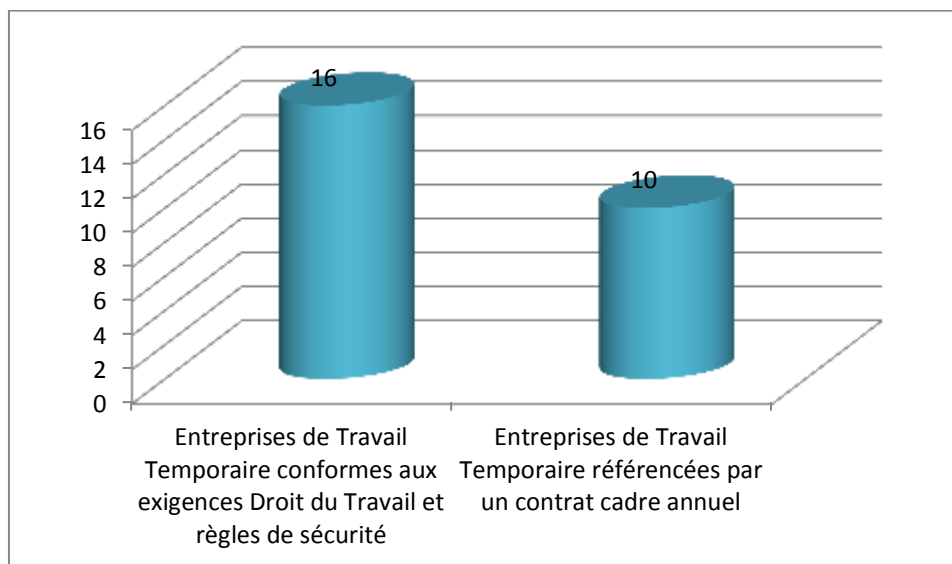
74 % des entreprises du groupe SERFIM sont certifiées suivant un référentiel de

management de la qualité. Ces certifications couvrent **96 %** de l'effectif total SERFIM.

2.3.5 Intégration de critères de respect des principes du Pacte Mondial dans le référencement des fournisseurs significatifs (groupe de travail Achats SERFIM)

Les actions mises en œuvre en 2014

- 5) Définition de critères de sélection pour les sociétés de travail temporaire (droit du travail, santé et sécurité)
- 6) Etablissement de contrats de sous-traitance type intégrant des exigences en matière de lutte contre le travail illégal, protection de la santé, sécurité et préservation de l'environnement
- 7) Intégration de critères d'achat responsable dans la sélection des entreprises référencées (fournisseurs locaux, conformité au droit du travail)
- 8) Mise en place d'indicateur de surveillance des délais de paiement.



➤ **100 %** des entreprises de travail temporaire référencées dans nos contrats cadres répondent aux critères de droit du travail, de santé et sécurité définies par les acheteurs du groupe SERFIM.

➤ **100 %** de nos activités sous-traitées sont soumises à établissement d'un contrat de sous-traitance ayant défini nos exigences en matière de lutte contre le travail illégal, protection de la santé et sécurité et respect du code du travail.

3 Les conditions de travail

3.1 Les principes

Les entreprises sont invitées à respecter :

- 1 - la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,
- 2 - l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire,
- 3 - l'abolition effective du travail des enfants,
- 4 - l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

3.2 Evaluation, politique et objectifs

Depuis de nombreuses années, nos activités placent l'Homme au cœur de la production, aussi les enjeux d'amélioration des conditions de travail sont primordiaux pour amener le collaborateur à s'investir durablement pour l'entreprise.

L'entreprise a également tout à gagner à encourager des initiatives en vue de l'amélioration de ses conditions de travail.

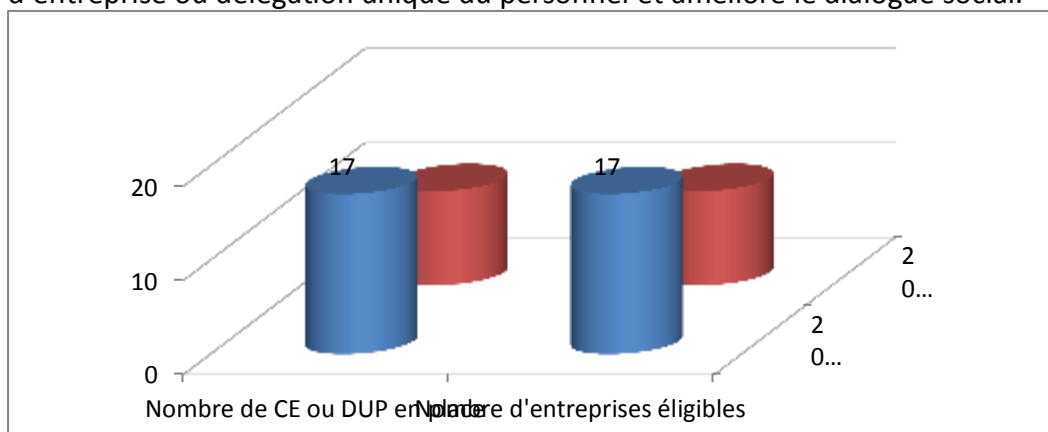
3.3 Mesure des résultats

3.3.1 Maintien du dialogue social dans toutes les entités par la mise en place des délégations uniques du personnel à minima et / ou comité d'entreprise

Les actions mises en œuvre en 2014

Suivi du bilan social annuel de chaque entité (mise en place d'une consolidation semestrielle des données)

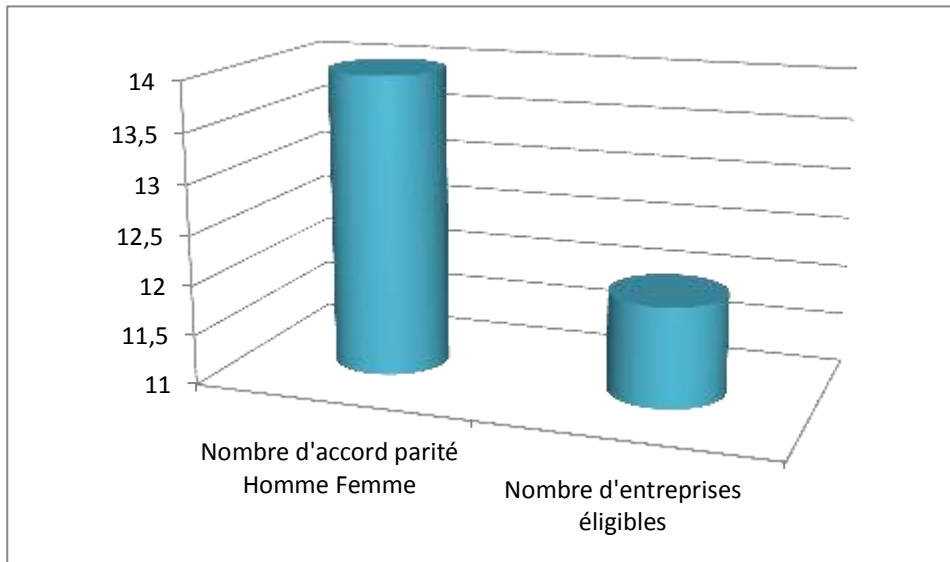
◆ **100 %** des entreprises de plus de 11 personnes ont mis en place un comité d'entreprise ou délégation unique du personnel et amélioré le dialogue social.



3.3.2 Diversité : avoir un dispositif permettant l'égalité Homme Femme



100 % des entreprises concernées ont mis en place un accord de parité Homme Femme et le renouvelent.



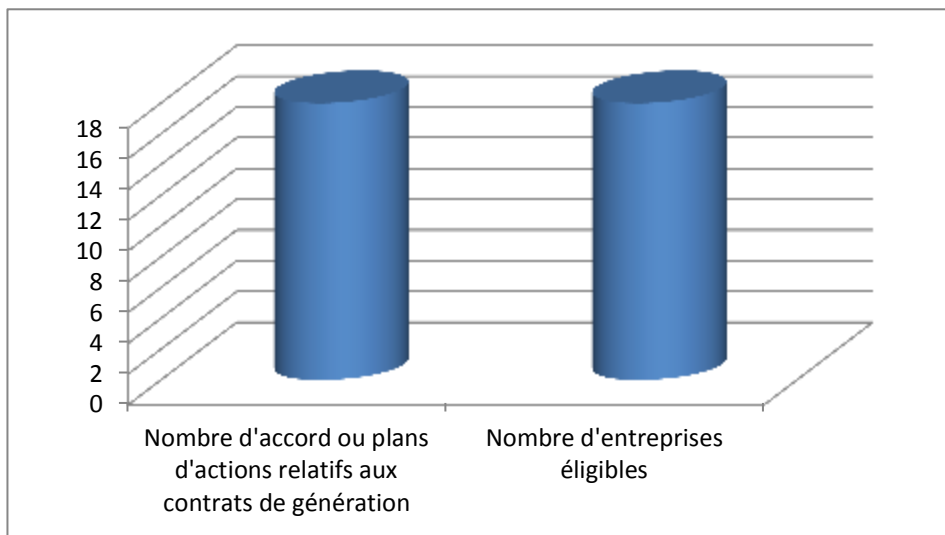
11,2 % des salariés sont des femmes. Cela paraît peu mais dans une grande partie de nos métiers la présence de femmes sur le terrain reste encore trop exceptionnelle



En revanche les femmes représentent **17,47 %** des cadres de l'entreprise.

3% c'est la proportion de femmes issues des centres d'apprentissage du BTP.

3.3.3 Diversité : maintenir les séniors dans l'emploi et utiliser leurs compétences



100 % des entreprises ont mis en place un accord ou plan d'action relatif au maintien dans l'emploi des séniors et la formation des jeunes embauchés pour un meilleur renouvellement des compétences et transfert des savoir-faire.


9,2 % c'est la proportion des effectifs de plus de 55 ans (8,46% en 2013). Cet indicateur nouvellement mis en place a permis de faire réagir les dirigeants des entreprises du groupe SERFIM. Sur certains secteurs telles que les nouvelles technologies l'âge moyen est plus bas. En revanche les séniors représentent 10,3% de l'effectif Travaux Public.





3.3.4 Lutte contre le travail illégal : intégration dans nos achats de personnel ou de sous-traitance

Les actions mises en œuvre en 2014

- 1) Définition de critères de sélection pour les sociétés de travail temporaire (droit du travail, santé et sécurité)
- 2) Etablissement de contrat de sous-traitance type intégrant des exigences en matière de lutte contre le travail illégal, protection de la santé, sécurité et préservation de l'environnement

 **100 %** des entreprises de travail temporaire référencées dans nos contrats cadres répondent aux critères de droit du travail, de santé et sécurité définies par les acheteurs du groupe SERFIM.



  **100 %** de nos activités sous-traitées sont soumises à l'établissement d'un contrat de sous-traitance définissant nos exigences en matière de lutte contre le travail illégal, protection de la santé et sécurité et respect du code du travail.

3.3.5 Diversité : permettre le maintien dans l'emploi ou l'intégration de personnes ayant un handicap

Les actions mises en œuvre en 2014

Présentation des répartitions actuelles dans les entreprises en CODIR
SERFIM
Définition d'objectifs de sensibilisation de l'encadrement



➡ **2 %** : C'est la part du personnel qui s'est déclaré travailleur handicapé rapporté aux effectifs.

➡ **249** heures de formation ont été utilisées pour former et maintenir dans l'emploi les salariés atteints de handicap.

➡ **2** entreprises ont été sensibilisées en 2014 sur les modalités de recrutement et d'intégration de personnes reconnues « travailleurs handicapés ».

➡ L'entreprise NANTET a mis en place plusieurs actions pour favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap :

- 1) Travail avec TRIVALLEES (entreprise insertion professionnel)
- 2) Travail avec Solidarité savoyarde (Réinsertion de personnes handicapées)
- 3) Nettoyage de vêtements de travail par un CAT



3.3.6 Lutte contre la discrimination : identifier les actions menées d'insertion des jeunes, personnes en échec scolaire et autres

Les actions mises en œuvre en 2014

Mise en place des clauses d'insertion liées aux marchés publics
Suivi du taux de représentation des contrats d'apprentissage dans les entreprises.

↔ **4,1 %** : C'est la part des contrats d'alternance et de professionnalisation rapporté aux effectifs en 2014.

↔ **142** : C'est le nombre de contrats en apprentissage et de professionnalisation depuis 2011.



↔ L'entreprise SERPOLLET met à disposition de ses salariés une assistante sociale. A leur demande, elle les accompagne concrètement dans leurs démarches fastidieuses de reconstruction de carrière, de départ à la retraite et les aide leurs démarches administratives.



3.3.7 Suivi des indicateurs de bien-être au travail

Les actions mises en œuvre en 2014

Mise en place d'indicateurs permettant de mesurer les conditions de travail en entreprise

➡ **16** : C'est la moyenne du nombre d'heures de formations suivies par salarié en 2013 (13 heures en 2012).

➡ **0** : jour de grève en 2013 et **0** : jour de grève en 2014 sur la totalité des entreprises.

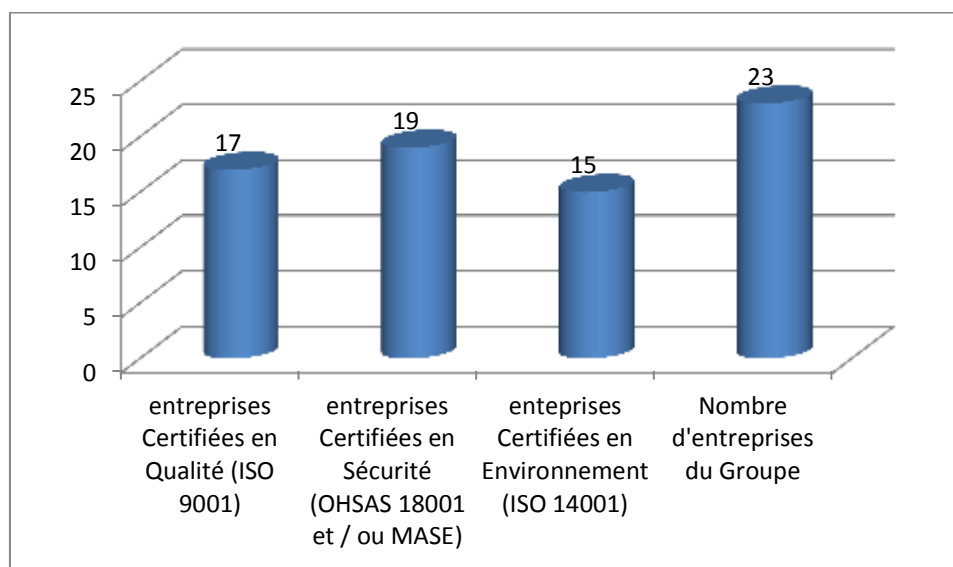
➡ MGB dispose de deux fourgons « base vie » destinés aux équipes du secteur « enrobés » qui sont amenées à réaliser plusieurs chantiers dans la même journée. Chacun de ces véhicules est agencé en trois compartiments : réfectoire, vestiaire et sanitaire.



3.3.8 Exigence de certification Qualité, Sécurité et Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer la conformité réglementaire et l'amélioration continue en matière de santé et sécurité au travail

Les actions mises en œuvre en 2014

Maintien et déploiement de systèmes Qualité, sécurité et Environnement intégrés dans chaque société



◆ **83 %** des entreprises du groupe SERFIM sont certifiées suivant un référentiel

Sécurité. Ces certifications couvrent **91 %** de l'effectif total SERFIM.

4 L'environnement

4.1 Les principes

Les entreprises sont invitées à :

- 1 - adopter le principe de précaution face aux problèmes d'environnement
- 2 - prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 3 - favoriser la mise au point et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement

4.2 Evaluation, politique et objectifs

SERFIM investit en matière d'environnement depuis de nombreuses années.

Certaines des activités des entreprises du groupe sont uniquement orientées environnement, telles que les branches « Recyclage » et « Dépollution », cette dernière étant en pointe pour mettre en œuvre des procédés de dépollution de sites.

Les exigences retenues pour 2014 :

- Maintenir et développer les démarches de mise en place d'un système de management de l'environnement ISO 14001
- Encourager l'innovation en matière d'environnement et la mise en place de solutions concrètes

4.3 Mesure des résultats

4.3.1 Encourager l'initiative et l'innovation technique en matière de préservation d'environnement et réutilisation des ressources

Les actions mises en œuvre en 2014

Mise en place d'actions en Recherche et Développement
Suivi des actions par le comité de pilotage « Innovation »



« Le service Recherche et Développement de SERPOL est intervenu lors de 15 colloques en 2014, dont 01 aux Etats Unis et a développé deux nouveaux procédés de dépollution présentés à l'occasion du salon POLLUTECH de Lyon en Décembre 2014 :

- Le procédé NANEAU® : Procédé de traitement des eaux souterraines polluées à partir de nanoparticules de diamètres 5000 fois inférieurs à celui d'un cheveu
- Le procédé BACTEAU® : Procédé de traitement par bio stimulation et bio augmentation des sols et des eaux souterraines impactés par des hydrocarbures et des additifs pétroliers ».



- La société EOL fabrique des enrobés dans lesquels elle incorpore jusqu'à 20% de fraisats. Ceux-ci sont issus des rabotages et décapages de chaussées. Des analyses sont effectuées avant l'utilisation de ces fraisats pour de détecter la présence d'amiante, HAP ou goudron.



- La société MBTP intègre dans ses projets d'ouvertures de carrières la prise en compte du réaménagement paysager du site une fois l'exploitation terminée. Exemple de carrière en cours d'exploitation sur la commune de Murs-et-Gélignieux.



Etat initial



Etat projeté

→ Quali Recycle SRBTP

Cette certification engage l'ensemble des adhérents du SR BTP (Syndicat des recycleurs de matériaux du BTP) dans une démarche de progrès. Elle démontre la volonté de l'entreprise de devenir un acteur incontournable de la gestion des déchets du BTP en garantissant un service irréprochable en matière de collecte et de solutions de tri et de traitement de déchets innovants pour atteindre des taux de valorisation et de recyclage élevés.

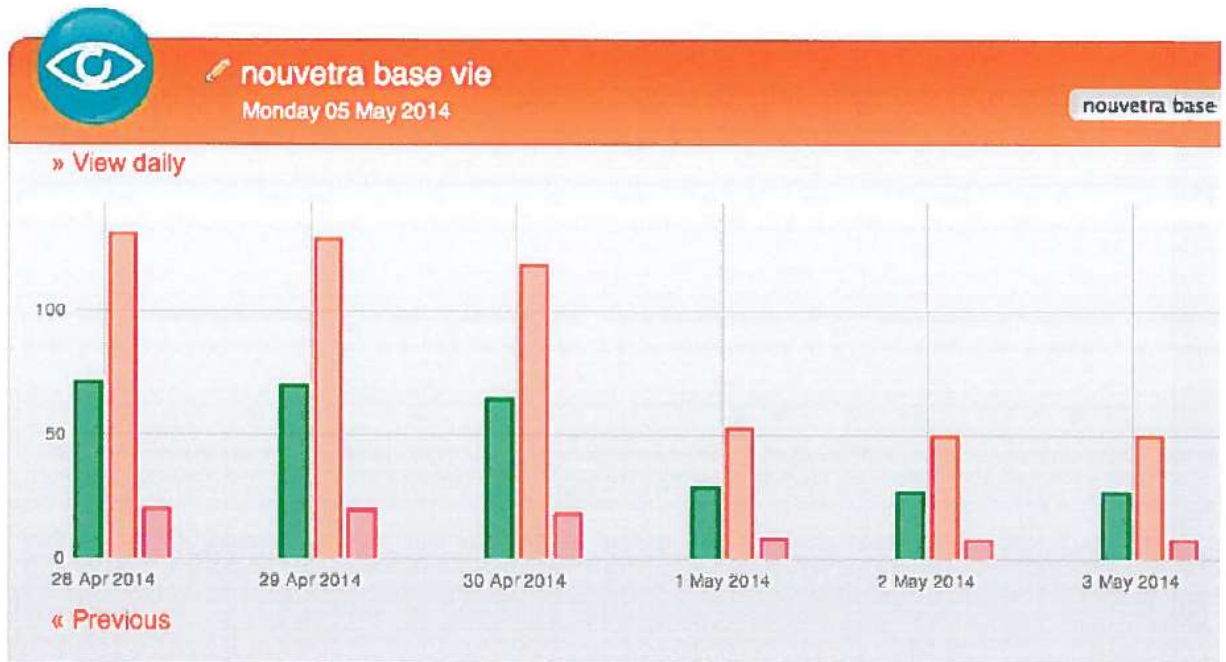
Le référentiel est basé sur 5 volets :

- organisation et transparence de l'entreprise vis-à-vis des parties prenantes,
- conformité réglementaire,
- respect de l'environnement et maîtrise des impacts liés à l'exploitation,
- sécurité des personnes et conditions de travail,
- performance de l'entreprise.

NANTET et SERDEX sont les deux premières entreprises françaises à obtenir ce label.



- La société NOUVETRA a mis en place un système de domotique sur la base vie d'un chantier permettant une économie d'énergie (10 bungalow durant 8 mois / effectif moyen 15 personnes).
L'achat d'un outil de pilotage des différents appareils électriques du chantier (chauffage, climatisation, éclairage extérieur, eau chaude sanitaire ...) réduit sensiblement les consommations de l'installation.



- Les Sociétés FILEPPI et SERELEC se sont engagées dans une démarche de soutien aux carburants alternatifs.
Elles viennent d'investir dans 2 premiers véhicules à hydrogène et accompagnent le projet d'une entreprise Grenobloise dans le déploiement de ce système.



SERFIM roule à l'hydrogène ! Fin 2014, Serelec (SERFIM T.I.C.) et Fileppi (SERFIM Eau) réceptionneront chacune leur Kangoo ZE H2, premier utilitaire électrique à prolongateur d'autonomie à hydrogène. Nouvelle illustration de l'engagement du groupe en faveur du respect de l'environnement.

- La société SERELEC déploie un système d'affichage à très faible consommation énergétique. Une manière concrète de participer à la réduction de la consommation énergétique des affichages.



Van Gogh adopte l'E-paper !

L'E-paper, borne informative ne consommant de l'énergie que lorsque son affichage évolue, orne l'entrée de la Fondation Van Gogh (Arles) depuis avril. « *Ses performances énergétiques et son design ont séduit le client, souligne* **Thomas Benoit**, responsable du service électronique chez Serelec. *Sa faible épaisseur lui permet d'être totalement intégrée au mur.* »


Autre atout : l'affichage modifiable à distance via une simple connexion 3G.

- SERPOL innove constamment pour proposer des solutions de dépollution optimisant le traitement et limitant le surdosage lors des traitements chimiques.

UN GÉANT PHARMACEUTIQUE FAIT APPEL À SERPOL

Depuis mars, l'entreprise de SERFIM Dépollution traite les nappes phréatiques situées sous le site francilien d'un géant du marché pharmaceutique. Les eaux sont polluées par du fer, de l'arsenic et du ketoprofène, un anti-inflammatoire. « *Notre expérience en matière de dépollution de l'eau et notre approche fondée sur l'optimisation scientifique de son traitement nous ont permis d'être retenu par le client* », explique **Wilfried Vannier**, responsable de l'agence Serpol de Paris. En effet, Serpol expérimente actuellement sa méthode de dépollution sur une zone restreinte afin d'améliorer au maximum sa solution technique, laquelle sera ensuite déployée sur l'ensemble du site.




- 
 SERNED innove les BOM sont désormais renouvelées par des BOM 26 tonnes de grande capacité tout en étant aussi compacte d'une BOM 19 tonnes afin de réduire les kilomètres de Haut le pied. Enfin, une microbenne 3,5 T a été acquise afin de collecter des flux épars avec un véhicule léger plutôt qu'un poids lourd. Ce petit véhicule de collecte est compatible avec un vidage dans les BOM de grande capacité, ce qui contribue également à optimiser les kilomètres de Haut le pied.




Microbenne



Benne 26 Tonnes compacte

- 
 Véhicules électriques : dans le domaine de la propreté, SERNED a commencé le « verdissement » de son parc véhicule en faisant l'acquisition de 2 véhicules électriques + 1 balayeuse de voirie 100% électrique ainsi qu'un souffleur électrique.



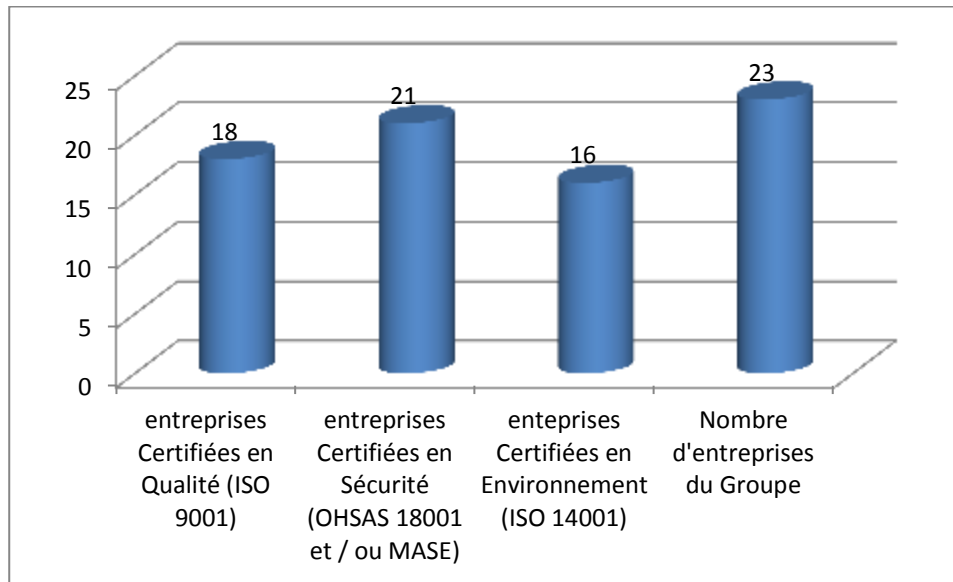
- 
 SERDEX & NANTET réalisent régulièrement des accueils de visiteurs sur les Centres de Tri, cela permet la sensibilisation au tri des déchets de chantier, et au fonctionnement de l'économie circulaire (filière plâtre). Plus de 400 personnes sensibilisées en 2014 !



4.3.2 Exigence de certification Environnement de toutes les entités du groupe SERFIM pour assurer une analyse des risques et des impacts environnementaux des activités des entités du groupe et mettre en place des plans d'action d'amélioration

Les actions mises en œuvre en 2014

Mise en place de systèmes Qualité, Sécurité et Environnement intégrés dans chaque société.



➡ **70 %** des entreprises sont certifiées ISO 14001 (norme de management environnemental) et couvre **91 %** de l'effectif total de SERFIM

5 La lutte contre la corruption

5.1 Les principes

10 - Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

5.2 Evaluation, politique et objectifs

Concrètement l'entreprise SERFIM a souhaité mettre en place une communication claire sur ces sujets.

5.3 Mesure des résultats

Les actions mises en œuvre en 2014

- 1) Rédaction du document
- 2) Diffusion et présentation aux salariés



« Les valeurs défendues par les hommes et femmes de SERFIM » est un document qui a été présenté au CODIR (Comité de Direction inter-Entreprises) de décembre 2013. Après quelques modifications il a été diffusé à l'ensemble du personnel SERFIM dans l'année 2014. Dans les faits les activités de SERFIM se déroulent principalement en France et Europe aussi les dispositions du droit s'applique. Au-delà SERFIM a clairement défini « qu'aucun agissement de ses représentants ne doit être de nature à déformer les relations commerciales ».